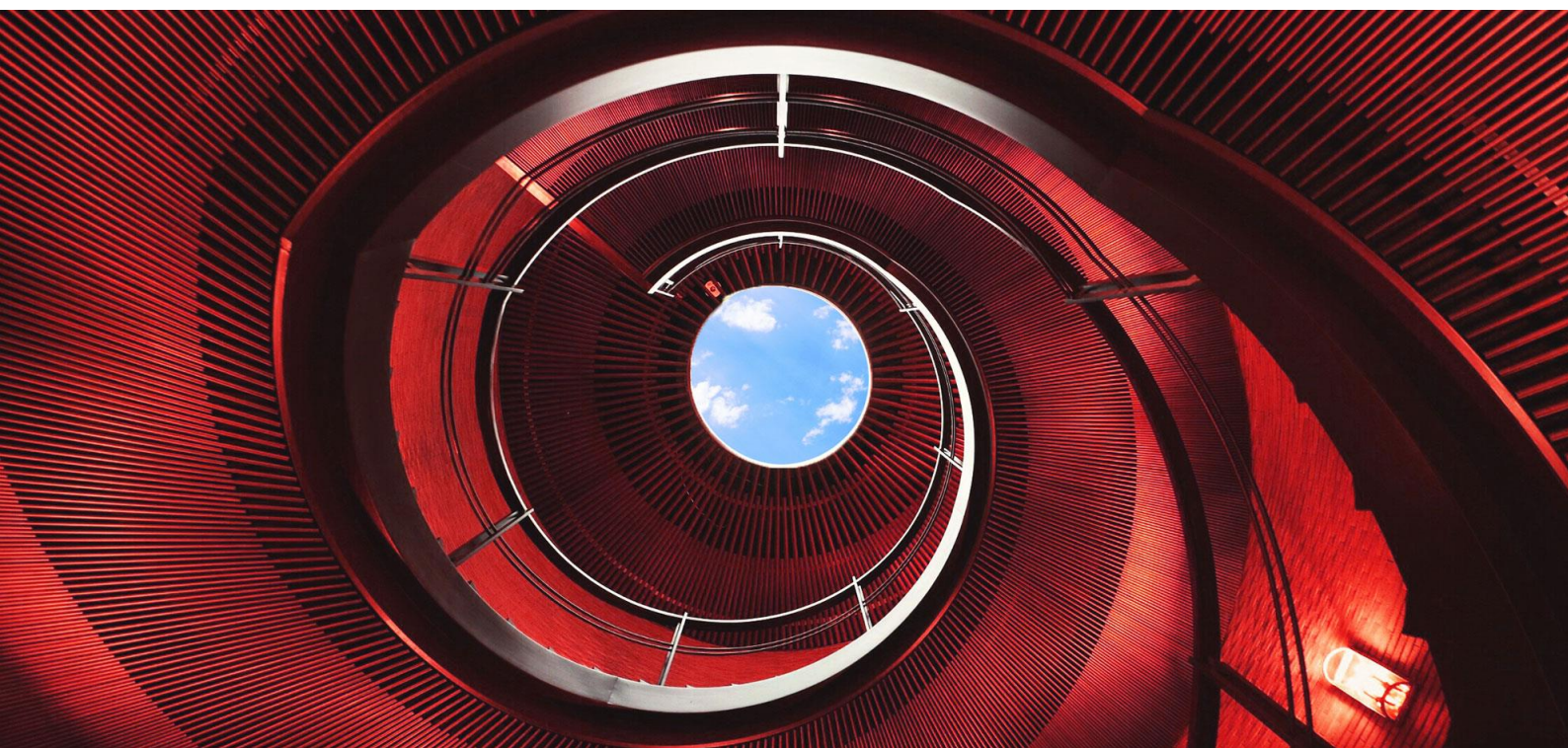


Septembre 2019

Finance durable («Sustainable Finance»)

Prise de position de l'ASB



Finance durable («Sustainable Finance»)

Pour la place financière suisse, un système financier durable constitue une chance et une opportunité d'affaires. Dès aujourd'hui, le système financier suisse joue un rôle moteur grâce à la grande diversité de ses acteurs et à sa compétence technique dans le domaine de l'économie financière durable.

Position de l'ASB

- Pour le secteur financier suisse, la finance durable est un domaine essentiel; pour les investisseurs, la durabilité est de plus en plus importante. La part des placements ESG en Suisse est supérieure à la moyenne internationale (ESG: environnemental, social et de gouvernance d'entreprise).
- La finance durable est un thème activement géré au sein de nombreux instituts. Pour continuer à progresser, l'attention doit se porter non seulement sur les intermédiaires financiers – par ex. banques ou assurances –, mais aussi sur les investisseurs et sur l'univers de placement. Les flux financiers ne peuvent devenir plus durables qu'avec le concours de tous les acteurs (investisseurs, intermédiaires financiers, univers de placement).
- La place financière suisse a tout le potentiel pour devenir un hub international de premier plan matière de finance durable. Ceci est réalisable en poursuivant les points suivants de manière conséquente:
- **Lignes directrices à l'intention des intermédiaires financiers:** le secteur élabore actuellement des recommandations indiquant comment intégrer les critères ESG dans les produits, les services et le processus de conseil.
- **Assurer un univers de placement attrayant:** les désavantages concurrentiels existant aujourd'hui au niveau de l'émission et de la création de produits financiers durables doivent être éliminés. La suppression des droits de timbre et la réforme de l'impôt anticipé permettent de consolider les conditions-cadres, tout particulièrement également pour les produits durables.
- **Renforcer la capacité d'exportation:** la Suisse ne peut contribuer à la gestion durable des flux financiers que si l'expertise et les produits ESG suisses peuvent être exportés et distribués à l'échelle internationale. Pour cela, l'accès au marché doit être amélioré de manière conséquente pour les services financiers suisses.
- **Améliorer les conditions-cadres pour les investisseurs institutionnels (OPP2):** mettre l'accent sur la règle de l'investisseur prudent (*prudent investor rule*) en tenant compte de critères ESG permet de garantir que les capitaux de prévoyance confiés aux caisses de pension soient effectivement placés par ces dernières de manière durable et dans l'intérêt des bénéficiaires, et ce dès le premier franc.

- **Approche coordonnée sur le plan international:** la Suisse doit prendre en compte les évolutions internationales. Du point de vue des thèmes comme de la dynamique, une démarche isolée et axée uniquement sur des sujets particuliers serait une approche erronée.

Saisir les opportunités

Par la notion de finance durable, nous entendons toute forme de service financier intégrant des critères environnementaux, sociaux et de gouvernance d'entreprise (ESG) dans les décisions d'affaires ou d'investissement, dans l'intérêt durable des clients et de la société dans son ensemble¹.

Atteignant environ 20 %, la pénétration relative des produits financiers intégrant des critères ESG est supérieure à la moyenne mondiale d'environ 11 %.² Des mesures initiées par le secteur financier et par la politique doivent venir soutenir cette dynamique positive grâce à des conditions-cadres attrayantes.

Grâce à des initiatives internes au secteur, l'ASB souhaite sensibiliser aux opportunités de la finance durable et parvenir ainsi à des améliorations à long terme. Le secteur répond ainsi concrètement au besoin d'une plus grande durabilité. L'ASB élabore actuellement des recommandations à l'intention du secteur indiquant comment intégrer les critères ESG dans les produits, les services et le processus de conseil.

Où se positionnent les banques

Contrairement à de nombreuses autres places financières, la place financière suisse se caractérise notamment par les **activités de gestion de fortune**. Il s'agit d'une part d'une activité d'exportation, et d'autre part d'une activité d'intermédiaire. Via l'intermédiaire financier, l'allocation des actifs a lieu dans le monde entier conformément aux spécifications et aux valeurs des investisseurs. Une allocation durable des actifs est le résultat de l'interaction entre les investisseurs, les intermédiaires financiers et l'univers de placement. Les mesures qui ne visent que les intermédiaires financiers sans prendre en compte les investisseurs et l'univers de placement ne vont pas assez loin et ne déploient pas l'effet escompté.

Dans le domaine des **activités de financement**, une tendance similaire peut être observée. Ici, de nombreuses banques jouent déjà un rôle actif, par exemple en proposant à la clientèle des offres incitatives pour les activités durables. L'accent est mis d'une part sur des processus robustes dans la gestion des risques liés à la durabilité. D'autre part, les banques actives dans le domaine du crédit ciblent également des opportunités d'affaires ayant un effet durable direct. Ainsi, la demande en matière de financement de projets ou d'entreprises du domaine des infrastructures durables et résilientes au climat est en augmentation constante, notamment dans le cadre de la mise en œuvre des objectifs de développement de l'ONU («Sustainable Development

¹ Définition selon Swiss Sustainable Finance (SSF) – <http://www.sustainablefinance.ch>.

² Sur la base de rapports de Swiss Sustainable Finance (SSF), McKinsey et ASB.

Goals») et de l'Accord de Paris sur le climat. Une étude du WWF Suisse montre que les 15 instituts leaders prennent d'ores et déjà en compte les aspects de durabilité dans leurs opérations quotidiennes et dans la gestion de l'entreprise. Il existe cependant des différences quant aux formes de prise en compte de ces aspects et à l'état d'avancement atteint, ce qui permet de conclure qu'un potentiel supplémentaire reste envisageable.

De plus, la durabilité est également importante du **point de vue du risque**. À l'heure actuelle, la plupart des banques ont adopté des directives en matière de risques qui empêchent le financement de certains secteurs ou projets ayant une empreinte particulièrement négative. Par ailleurs, certaines banques intègrent déjà des critères ESG dans l'évaluation des facteurs de risque.

Pour de meilleures conditions-cadres, contre des prescriptions unilatérales

Le secteur financier s'engage en faveur de conditions-cadres optimales et de solutions libérales. En même temps, il s'oppose cependant à des prescriptions voulant l'obliger à atteindre des objectifs qu'il ne peut réaliser à lui seul. Le secteur offre son concours pour la mise en place de mesures concrètes et efficaces. Ces mesures doivent toutefois correspondre aux possibilités réelles et tenir compte des corrélations exprimées. L'objectif principal doit être de trouver des mesures rapidement efficaces, ciblées, soutenues par tous les acteurs et contribuant réellement à atteindre l'objectif de durabilité.

Au lieu de réglementations légales, ce sont les conditions-cadres qui devraient être améliorées. Dans ce contexte, il convient de réviser les conditions-cadres en vigueur, y compris en termes de réglementation intelligente. Dans ce contexte, l'accent est mis sur les améliorations dans les domaines suivants:

- **Assurer un univers de placement attrayant:** les désavantages concurrentiels qui apparaissent jusqu'à présent au niveau de l'émission et de la création de produits financiers durables doivent être éliminés. La suppression des droits de timbre – tout particulièrement sur les produits financiers durables – et la réforme de l'impôt anticipé permettent de créer un marché qui encourage le placement durable.
- **Renforcer la capacité d'exportation:** la Suisse ne peut apporter une contribution complexe à la gestion durable des flux financiers que si l'expertise disponible et les produits correspondants peuvent être exportés et distribués depuis la Suisse. Pour cela, il convient d'améliorer l'accès au marché de manière conséquente pour les services financiers.
- **Améliorer les conditions-cadres pour les investisseurs institutionnels (OPP2):** mettre l'accent sur la règle de l'investisseur prudent (*prudent investor rule*) en tenant compte de critères ESG permet de garantir que les capitaux de prévoyance confiés aux caisses de pension soient effectivement placés par ces dernières de manière durable et dans l'intérêt des bénéficiaires, et ce dès le premier franc.

Coordination avec une feuille de route internationale – Éviter les incompatibilités

L'Association suisse des banquiers soutient l'Accord de Paris sur le climat, qui a été ratifié par la Suisse en 2015. De plus, l'ASB est convaincue que la place financière suisse peut et doit jouer un rôle de premier plan dans le domaine des flux financiers durables. Pour la Suisse, faire cavalier seul n'a cependant aucun sens.

Le plan d'action de l'UE, qui avance à grands pas, sera également un fil conducteur pour la Suisse et notamment pour le secteur financier. La protection du climat est un thème central du plan d'action de l'UE mais celui-ci a une portée thématique plus large et poursuit une approche ESG basée sur les 17 «Sustainable Development Goals» des Nations-Unies. La Suisse devrait mettre son expertise au service des efforts internationaux et s'engager en faveur d'une mise en œuvre libérale et axée sur la demande.

Personnes de contact

Hans Ruedi Mosberger, Responsable Asset Management
Hans-Ruedi.Mosberger@sba.ch | +41 61 295 92 61

Michaela Reimann, Responsable Public & Media Relations
michaela.reimann@sba.ch | +41 61 295 92 55

Serge Steiner, Responsable Public & Media Relations
serge.steiner@sba.ch | +41 61 295 93 95

www.swissbanking.org | twitter.com/SwissBankingSBA